

pacs et separation de biens

Par blanblan56, le 04/05/2021 à 17:06

Bonjour,

En cas de separation avec pacs et bien immobilier , vaut mieux t il demander la rupture de pacs avant d'envisager la vente du bien commun ou parler de la vente du bien avant de se depacser ?

Merci

Par Visiteur, le 04/05/2021 à 18:20

Bonjour

Si ce bien doit de toute manière être vendu, vous réduirez les frais globaux en le vendant avant.